



**ACADÉMIE  
DE LIMOGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Territoire éducatif rural

## XAINTRIE VAL'DORDOGNE



**Dossier de presse**  
Décembre 2021

## CONTACT PRESSE

**Cellule communication**

**Cabinet de la rectrice**

05 55 11 40 17 – 05 55 11 43 56

[ce.communication@ac-limoges.fr](mailto:ce.communication@ac-limoges.fr)

# QU'EST-CE QU'UN TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL ?

## DES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX POUR CONFORTER L'ÉCOLE RURALE

L'École rurale se caractérise par une **bonne performance scolaire**, au moins jusqu'à la fin du collège, mais par une moindre ambition des élèves en matière d'orientation et de poursuite d'études.

Afin de garantir aux élèves les mêmes chances d'avenir, le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports a lancé le programme des Territoires éducatifs ruraux. Expérimenté depuis janvier 2021 dans trois académies préfiguratrices, il doit permettre de **constituer un réseau de coopérations autour de l'École** comme point d'ancrage territorial. Pour la rentrée de septembre 2021, l'expérimentation a été étendue notamment dans l'académie de Limoges.

Le programme s'adresse à des territoires spécifiques (ruralité, zone de montagne, petits bourgs et villes isolées) et se déploie autour d'un **réseau constitué d'au moins un collège et ses écoles de rattachement**. Les lycées peuvent également être associés au projet.

Le programme Territoires éducatifs ruraux vise à **renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives** des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires, accompagnée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

“

*Parce que les territoires ruraux ou éloignés ne constituent pas un ensemble homogène, la réponse du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports doit être élaborée au plus près des territoires, main dans la main avec les collectivités locales, en lien avec l'ensemble de la communauté éducative.*

*C'est tout le sens des nouveaux « Territoires éducatifs ruraux » qui, dans le prolongement des réformes engagées, permettront de constituer un réseau de coopérations autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.*

**Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

**Nathalie ÉLIMAS**  
Secrétaire d'État en charge de l'Éducation prioritaire

”



OÙ

Territoires fragilisés par leur situation géographique :

- ruralité
- montagne
- petites villes éloignées



OBJECTIF

DÉVELOPPER L'**AMBITION SCOLAIRE** ET LA **MOBILITÉ DES JEUNES** DES ZONES RURALES ET ÉLOIGNÉES



### Renforcer la coopération entre l'École et les acteurs locaux

- Collaboration étroite avec les services de l'État, les collectivités territoriales et organismes sociaux
- Partenariats avec les associations et établissements du supérieur
- Partenariats avec les acteurs économiques
- Participation de l'École au rayonnement et au développement de son territoire

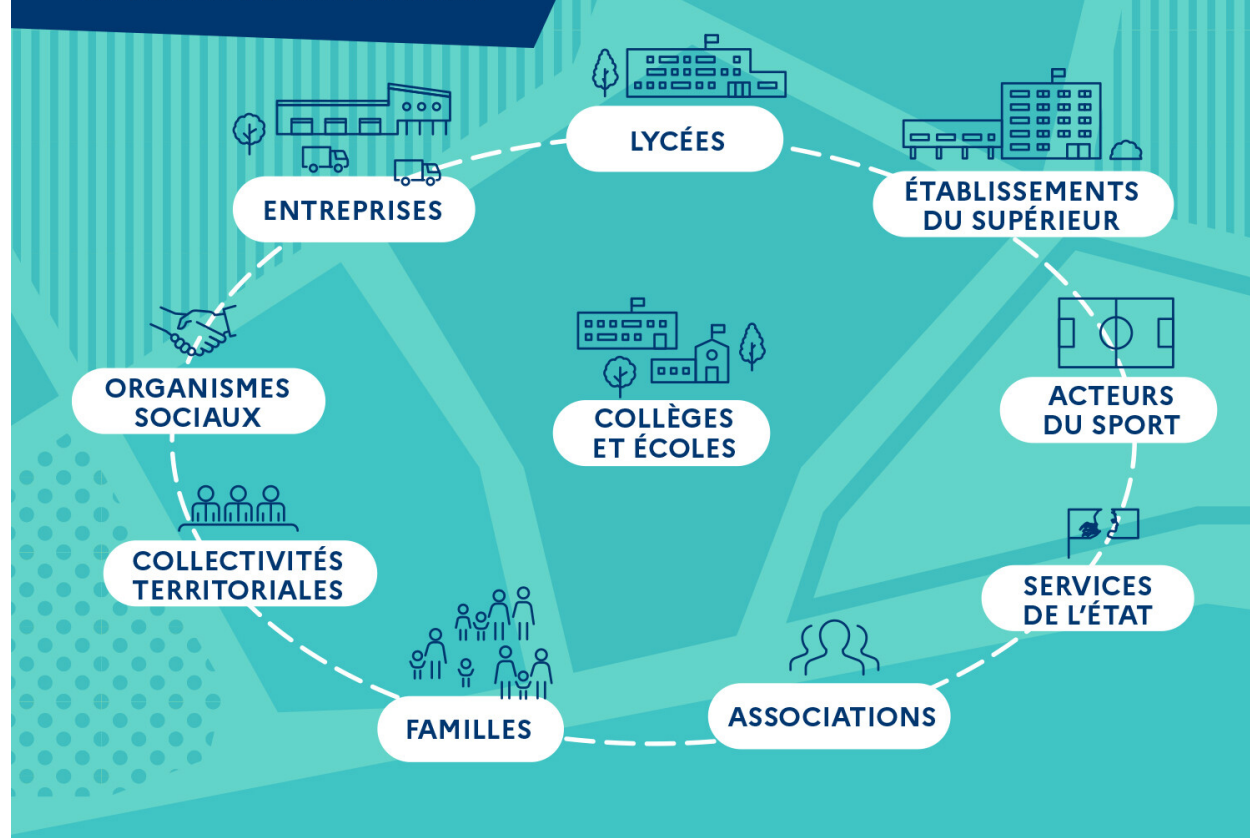
### Garantir aux élèves ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir

- Accès à une offre d'enseignement riche et diversifiée
- Renforcement de l'accompagnement à l'orientation et à la mobilité
- Valorisation des différents temps (scolaire, périscolaire et extrascolaire) de l'enfant et du jeune
- Sécurisation des transitions (école-collège, collège-lycée, lycée-enseignement supérieur)

### Renforcer l'attractivité de l'École rurale et l'accompagnement des personnels

- Développement des réseaux d'établissements et d'enseignants
- Réflexion avec les collectivités sur les aides au logement et aux transports
- Mise en valeur des innovations pédagogiques dans les classes multiniveaux
- Renforcement de la formation continue et interprofessionnelle

## LE TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL UN RÉSEAU DE COOPÉRATION



# LE TER XAINTRIE VAL'DORDOGNE

Divers acteurs du territoire Xaintrie Val'Dordogne se sont saisis du programme TER et ont décidé de renforcer leurs liens et de les formaliser au service d'un **projet éducatif porteur d'ambition** pour les élèves et leurs familles et **vecteur d'attractivité** pour le territoire.

En s'appuyant sur des dispositifs existants les acteurs ont mis en œuvre différentes actions locales dans **plusieurs domaines d'intervention** :

- **Développement durable** : de nombreux projets d'éducation au développement durable (EDD) sont menés sur le territoire Xaintrie Val'Dordogne (aires terrestres éducatives, labellisation E3D, etc.). Une généralisation sur les 30 communes du TER est envisagée dans le but d'obtenir un label pour l'ensemble du territoire.
- **Langues vivantes et ouverture internationale** :
  - ✓ le collège Simone Veil d'Argentat-sur-Dordogne a une classe bilingue et propose l'option Langues et cultures européennes (LCE) ;
  - ✓ le lycée Edmond Perrier de Tulle prépare les élèves à l'Abibac ;
  - ✓ La mise en place de nouvelles actions telles que des échanges avec des écoles européennes ou le développement des mobilités aura pour objectif d'aboutir à une labellisation Euroscol du TER.
- **Numérique éducatif** : les écoles du territoire sont bien dotées en équipement numérique et des actions innovantes ont été mises en place (cahiers de vie numériques, blogs, etc.). L'objectif est de sensibiliser les parents à ces nouveaux outils et d'évaluer et certifier les compétences numériques des élèves.
- **Sport** :
  - ✓ la totalité des écoles adhèrent à l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) ;
  - ✓ 12 classes participent au plan « aisance aquatique » ;
  - ✓ 30% des collégiens sont inscrits à l'union nationale du sport scolaire (UNSS) ;
  - ✓ Avec les attestations savoir-nager, savoir-rouler pour l'ensemble des élèves de CM2 et la pérennisation de la section rugby au collège d'Argentat-sur-Dordogne, le territoire pourra candidater pour l'obtention du label « Génération 2024 ».



D'autres actions sont envisagées autour de :

- la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- la mise en cohérence des prises en charge de l'enfant dans les crèches et accueils collectifs de mineurs ;
- la sensibilisation des élèves et des parents à la construction d'un parcours d'orientation ;
- la création d'un comité locale École-Entreprise (CLEE) ;
- la formation des enseignants à la gestion de classes multiniveaux ;
- la réduction du nombre d'enfants scolarisés à domicile avec notamment une réflexion autour d'un accueil possible au sein du collège.

La convention constitutive du « Territoire éducatif rural Xaintrie Val'Dordogne » avec l'ensemble des parties prenantes **formalise les objectifs politiques et éducatifs** du projet de territoire, le plan d'action, les indicateurs et le dispositif d'évaluation retenus, les instances de pilotage au niveau local, les engagements réciproques des parties.

Cette convention engage :

|                                                       |                                                                                          |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| La préfecture<br>de la Corrèze                        | La direction des services<br>départementaux de<br>l'Éducation nationale<br>de la Corrèze |
| La communauté de<br>communes Xaintrie<br>Val'Dordogne | Le conseil départemental<br>de la Corrèze                                                |
| L'association des maires<br>de la Corrèze             | L'association des maires<br>ruraux                                                       |



PRÉFÈTE  
DE LA CORRÈZE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



ACADÉMIE  
DE LIMOGES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



CORRÈZE  
LE DÉPARTEMENT



# LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE XAINTRIE VAL'DORDOGNE



## XAINTRIE

## VAL'DORDOGNE

**30**

**communes** comprenant environ 11 500 habitants

**653** km<sup>2</sup>

**17** habitants au km<sup>2</sup>

**65%** des habitants ont plus de 50 ans



## LES ÉTABLISSEMENTS

## SCOLAIRES

**17**

**écoles et établissements**

**15** écoles dont une école privée

**1** collège public

**1** cité scolaire



## LES ÉLÈVES

**1 110**

**écoliers, collégiens et lycéens**

**655** élèves du premier degré

**455** élèves du second degré

**5%**

**d'élèves en situation de handicap**  
(3,9% en Corrèze)

**90%**

**de réussite au DNB** (diplôme national du brevet)

**58,2%**

**d'orientation en 2<sup>nd</sup>e** générale et technologique

[www.ac-limoges.fr](http://www.ac-limoges.fr)

**LES TERRITOIRES  
ÉDUCATIFS RURAUX**

